



# COMPTE RENDU

Comité Technique de Réseau  
Service des Essences des Armées  
du 21 novembre 2017

Le 21 novembre 2017, s'est tenu le deuxième CTR SEA à la DCSEA en présence du Directeur Central, du Directeur adjoint et du Directeur de la DELPIA.

Les élus Force Ouvrière étaient Stéphane RIGAUD et Gabriel NEY titulaires, Patrick EDOUARD et Daniel PLAINDOUX suppléants.

En préambule, le Directeur nous fait un rappel sur les fermetures à venir, transfert de Tours vers Cognac en 2021 et de Bouy vers Istres en 2023. Il nous informe sur la LPM2019/2025 d'une augmentation du budget de 1.7 Milliards d'euros par an jusqu'en 2022 et 1500 ETP, puis 3 Milliards d'Euros par an jusqu'en 2025 et 7 500 ETP pour arriver à 2 % du PIB. Cette augmentation de budget prendra en compte les coûts de l'OPEX et l'achat de matériel aéronautique.

Le Directeur veut consolider les EPEE, surtout celle de METZ.

Le SEA a été audité par l'Inspection Générale des Finances et le CGA. Le compte rendu met en évidence 78 ETP en trop pour la DCSEA et la DELPIA et 50 ETP pour la BPIA.

Le Directeur Adjoint nous explique qu'il est impossible de supprimer tous ces postes mais qu'à terme, la DCSEA fera du pilotage et la DELPIA du soutien afin qu'il n'y ait plus de redondance.

Le budget du SEA n'apparaît plus dans le budget des Armées car celui-ci a un compte de commerce. Pour le Directeur, il n'y a pas de quoi s'inquiéter pour les 5 prochaines années... et après !!!

## 1) Evolution en organisation 2018

Nouvelle trajectoire de l'EMA qui impose une déflation de 35 personnels dès 2018.

Dans le cadre de la certification ISO 9001, il va y avoir une description des postes au juste besoin avec un réajustement par les directeurs locaux et un arbitrage par le Directeur central (réduction des effectifs).

Il va également y avoir un repyramidage du personnel civil pour prendre en compte les évolutions de service. Ce qui fera plus de catégorie A et B et moins de C.

Selon les calculs de la DCSEA, il faut restructurer 26 personnels de catégorie C. Ces personnels vont recevoir une lettre d'information d'ici fin novembre (ouverture des droits au PAR et mise en place d'AMR).

## 2) Recrutements 2018

L.4139-2 ouverture en :

- IEF : 2,
- SA : 1
- TSEF : 10
- ATMD : 15

Concours :

- SA : 2
- TSEF : 1
- Adj Adm 2ème classe : 1

... / ...

Emplois réservés :

- ATMD : 2

Contrat 84-16 1 :

- Ouvriers de l'Etat : 5

**3) Projet SCALP**

Un point de situation est fait sur le projet SCALP (Système Centralisé d'Appui à la Logistique Pétrolière) qui sera mis en service début 2019. C'est la modernisation et le remplacement des logiciels pétroliers qui devraient normalement simplifier le travail des exploitants.

Une formation sera prévue pour l'ensemble des utilisateurs avant sa mise en service. La maintenance sera assurée par la DIRISI.

**4) Mise en application de l'ISO 9001 pour la fourniture des produits blancs en métropole**

Son but est de rassembler les démarches qualités, de créer de la documentation et que le cœur de métier soit couvert par la qualité.

Sur 3 ans tous les sites du SEA seront audités.

**5) Divers**

Le Directeur nous informe qu'il est contre la fin du travail le vendredi midi sauf dans le cas du soutien à l'Armée de Terre qui, elle, finit à midi.

Le Directeur de la DELPIA nous informe qu'il autorise le travail sur 4.5 jours/semaine sur les CRE de Sarrebourg, Bouy et Chaumont et nous précise que pour les DEA, ce sera obligatoirement sur 5 jours.

Conclusion :

Le personnel civil au centre de ce CTR :

- suppression de postes,
- déflation de postes,
- repyramidage,
- restructurations,
- changement d'horaires imposé,

c'est le rasoir à 5 lames qui s'applique aux personnels civils du SEA.

Paris, le 18 décembre 2017





# DÉCLARATION LIMINAIRE

## C omité T echnique de R éseau S ervice des E ssences des A rmées

Monsieur le Directeur,  
Mesdames, Messieurs,

Ce CTR est surprenant, pas de documentation préparatoire envoyée dans le délai réglementaire, un ordre du jour simplifié, nous pouvons en déduire que le dialogue social n'est pas à l'ordre du jour de celui-ci.

Force Ouvrière vous informe qu'il ne faudrait pas que cette situation perdure, auquel cas, nous nous interrogerons sur notre présence ou non au prochain CTR.

Notre premier sujet concerne la répartition militaires-civils sur les fonctions de soutien, que certains ont dénommés « civilianisation ». Force Ouvrière, à l'origine de cette revendication peut se satisfaire de voir positionner des personnels civils non projetables sur ces fonctions... Exception faite au SEA.

Pour Force Ouvrière, nous sommes loin de notre revendication de 1 500 postes par an sur 10 ans.

Vous aurez compris, Monsieur le Directeur, notre attachement à ce que cette politique perdure au sein du SEA. Nous connaissons votre position sur le sujet. Il suffit de lire le compte rendu du dernier CTR où il est inscrit que la répartition civils-militaires aux profits des fonctionnaires de catégorie A et B se ferait nécessairement au détriment des officiers aux emplois et aux flux limités. Par conséquent, il fallait élargir le débat... fin de citation.

Le deuxième sujet concerne les Ouvriers de l'Etat. Nous ne rappellerons pas ici, toute la place qu'a prise Force Ouvrière dans les négociations engagées par le ministre de la Défense de l'époque. C'est bien de réinitier après des années, une politique d'embauche susceptible de renouveler les compétences, principalement dans les services et métiers du maintien en conditions opérationnelles. Ce que l'on a appelé le dé-contingentement des recrutements consiste simplement à autoriser les embauches à hauteur des besoins exprimés par les employeurs. A la lecture rapide du document, nous constatons seulement 5 recrutements d'Ouvriers de l'Etat pour 2018. Il nous semble que le SEA est en perpétuelle déflation d'effectifs. Pour Force ouvrière, ce manque de personnels pourrait engendrer une insatisfaction des clients, des unités opérationnelles. La mesure de cet indice, via l'ISO 9001, nous donnera certainement raison dans les années à venir.

... / ...

Quant au troisième sujet, nous pensons qu'il est inutile de vous préciser que notre organisation est opposée à toute mesure d'externalisation qui, en règle générale, se traduit par des suppressions de postes de personnels civils et des pertes de compétences sur des pans entiers de nos activités. Il faut une certaine dose de naïveté pour croire et laisser penser que le secteur privé serait composé d'entreprises citoyennes ayant chevillé au corps le souci permanent de la réalisation de la mission au service des forces.

Sans caricaturer qui que ce soit, leur objectif premier est de faire des profits et, en l'occurrence, qui les en vilipenderait, dans la mesure où il est somme toute assez normal qu'un patron d'une entreprise privée souhaite gagner de l'argent. Ce n'est bien évidemment pas aussi simple dans des activités très régaliennes comme les nôtres où la notion de rentabilité, lorsque l'on parle de l'emploi des forces ou de leur soutien, est par essence difficile à appréhender.

Pour conclure, Force ouvrière affirme que la suppression des emplois tout en maintenant les charges, l'intensification du travail, la dégradation des conditions de vie et le non-respect des principes de recrutement sont autant d'indicateurs d'accroissement des RPS.

Merci de votre attention.

Paris, le 21 novembre 2017